



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LE HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY**

**AVIS DE DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE
POUR LA 3E ANNÉE DU RÔLE TRIENNAL 2024-2026**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Annik Desrosiers, Directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité :

QUE le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité du canton de Westbury pour la troisième année du rôle triennal 2024-2026 est déposé au bureau de la directrice générale et greffière-trésorière, situé au 168, route 112, Westbury, QC, J0B 1R0 en date du 3 septembre 2025;

Ledit rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures normales de bureau;

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet, peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi. Pour être recevable, une demande doit remplir les conditions suivantes :

Cette demande de révision doit, sous peine de rejet :

- a) Être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263, paragraphe 2°, de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulée "Demande de révision du rôle d'évaluation foncière". Le formulaire est disponible au bureau municipal et à la MRC du Haut-Saint-François;
- b) Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement de la MRC du Haut-Saint-François, et ce, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;
- c) Être déposée au bureau de la municipalité, situé au 168 route 112, Westbury, QC, J0B 1R0.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Fait à Westbury ce 23^e jour de septembre 2025.

Annik Desrosiers, directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Nathalie Audet, directrice générale du canton de Westbury, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil ce 23 septembre 2025. En foi de quoi je donne ce certificat ce 23^e jour de septembre 2025.

Annik Desrosiers, directrice générale et greffière-trésorière